

L'Hermine

La cour vue sous tous les angles

Pierre-Alexandre Fradet

Numéro 302, mai 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82165ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fradet, P.-A. (2016). Compte rendu de [L'Hermine : la cour vue sous tous les angles]. *Séquences : la revue de cinéma*, (302), 27–27.

L'Hermine **La Cour vue sous tous les angles**

On ne compte plus les films de fiction et les documentaires qui font une incursion dans le domaine judiciaire. Brève ou longue, passagère ou approfondie, cette incursion permet le plus souvent de faire ressortir l'aspect mécanique et froid des tribunaux, où les prescriptions et les règles sont légion. À rebours de cette tendance répandue, l'œuvre de Christian Vincent examine tour à tour la dimension académique de la scène judiciaire et les pulsions intimes qui animent ses protagonistes.

PIERRE-ALEXANDRE FRADET

Sous les hermines portées à la Cour et qui sont synonymes d'autorité, d'objectivité et d'intransigeance grouille un vaste monde fait de souplesse, de subjectivité et de décontraction. Ces deux territoires distincts mais complémentaires, celui de la froide raison et celui du sentiment vécu, sont explorés à tour de rôle dans **L'Hermine**. Réputé pour sa main de fer, un juge de cour d'assises (Fabrice Luchini) doit décider de l'avenir d'un homme qui aurait battu à mort sa jeune fille. Après délibération, l'homme est relaxé, faute de preuves.

L'Hermine dresse le portrait de ce qui se déroule du début à la fin du procès, autant du point de vue *intérieur* que du point de vue *extérieur*. Du point de vue intérieur, en effet, parce que le film met en scène des apartés moqueurs où les représentants de la Cour médissent des autres aux toilettes, ainsi que les discussions informelles des membres du jury dans un restaurant. Du point de vue extérieur, aussi, parce que l'œuvre porte à l'écran les audiences où règnent les discours officiels et les procédures à suivre. Si Fabrice Luchini nous avait habitués, dans sa carrière, à une interprétation à caractère théâtral (intensité du regard et des gestes, syllabes coupées au couteau), il adoucit ici son jeu sans toutefois perdre de sa verve, ce qui a grandement plu à la Mostra de Venise.

Ne correspondant tout à fait ni à un drame documentaire (**Making a Murderer**), ni à une pure comédie (**Menteur, menteur**), ni à un discours social (**Philadelphia**, **Dallas Buyers Club**), ni à une discussion ethnico-philosophique (**Douze hommes en colère**, **L'homme qui n'était pas là**), **L'Hermine** appartient à ces œuvres qui essaient de se tenir en équilibre entre plusieurs camps différents. Sans doute, le défaut le plus manifeste du film est de ne jamais parvenir à coordonner parfaitement les diverses perspectives vers lesquelles il tend. Mais cette maladresse s'avère compensée, jusqu'à un certain point, par un petit événement : la rencontre entre le juge et un membre du jury, médecin qui lui était venu en aide par le passé. Bien que la loi n'interdise pas ce type de rendez-vous (c'est le juge qui le confirme), il est préparé en douce et à l'insu de tous. Aussi banale qu'elle paraisse, cette rencontre constitue un élément scénaristique crucial. Elle devient la courroie de transmission entre le monde judiciaire et l'expérience vitale.

Dans **L'Hermine**, en effet, la rigidité de l'univers légal se trouve vitalisée par un ensemble d'éléments extrinsèques : l'état de santé du juge, l'accent des habitants des cités, la désinvolture d'une jeune fille dont la mère est jurée, un rendez-vous galant... Nombreux sont ceux qui ont misé, aux 19^e, 20^e et 21^e siècles, sur les thèmes de l'intensité et de la vie. De Friedrich Nietzsche,



Entre le monde judiciaire et l'expérience vitale

en Allemagne, jusqu'à Brian Massumi, au Québec, sans oublier Bergson, Simondon, Deleuze et Guattari, en France, l'idée qu'un processus créateur serait à la base de toute expérience s'est répandue comme une traînée de poudre. Or, en s'intéressant à la fois à ce qui dynamise de l'intérieur les représentants de la Cour et à ce que chacun d'eux exprime à l'extérieur dans un contexte officiel, Christian Vincent prend en considération la dimension mobile propre à la vie et la dimension stationnaire où cette vie se cristallise. Il permet ainsi de distinguer ce qui conditionne souterrainement l'expérience vitale, de même que les moyens concrets qu'elle a de faire surface pour nous, spectateurs et acteurs de nos propres vies.

★★★

■ **Origine :** France – **Année :** 2015 – **Durée :** 1 h 38 – **Réal. :** Christian Vincent – **Scén. :** Christian Vincent – **Images :** Laurent Dailland – **Mont. :** Yves Deschamps – **Mus. :** Clair Denamur – **Son :** Philippe Fabbri – **Int. :** Fabrice Luchini (Michel Racine), Sidse Babet Knudsen (Ditte Lorenzen-Coteret), Eva Lallier (Ann Lorenzen-Coteret), Corinne Masiero (Marie-Jeanne Metzger), Sophie-Marie Larrouy (Coralie Marciano), Fouzia Guezoum (Nacera Boubziz), Simon Ferrante (Simon Orvieto), Victor Pontecorvo (Martial Beclin) – **Prod. :** Sidonie Dumas, Matthieu Tarot – **Dis. :** A-Z Films.